



RECENSEMENT

de la population



**LE RECENSEMENT PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE !**

www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement communal a lieu tous les 5 ans, et les agents recenseurs communaux seront :



Mme Mainard
Martine



Mme Ducarre
Suzanne

Mme Chartier Claire a été nommée par le maire agent coordonnateur communal. Ils sont titulaires donc une carte tricolore.

La loi encadre strictement le recensement, les agents recenseurs étant tenus au secret professionnel, au secret statistique et au secret informatique.

Le recensement se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018

Attention : la dernière semaine est une semaine de vacances scolaire, aussi vous sera-t-il demandé de répondre au questionnaire du recensement dans les tous premiers jours après la visite de l'agent recenseur.

Vous aurez la possibilité de répondre directement sur internet, le agents recenseurs vous expliqueront. C'est une méthode à privilégier, parce qu'elle est porteuse de gain de temps pour nos agents, donc source d'économie pour la commune.

Merci de réserver un bon accueil à nos agents recenseurs